



Rapport moral et financier 2022

Conformément à la législation et aux statuts de la Fondation, le présent rapport de gestion a été établi dans le cadre de l'approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022. Sont joints au présent rapport le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé.

L'annexe donne les indications permettant l'analyse des documents comptables, notamment en ce qui concerne les règles et méthodes comptables utilisées, les échéances des créances et des dettes, et les engagements financiers dont la Fondation pourrait répondre. Les états financiers ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.



I. Description de l'activité et du fonctionnement de la Fondation

Créée en 2007 par le Professeur Olié et par le Professeur Léo, la Fondation Pierre Deniker a été et immédiatement reconnue d'utilité publique (FRUP). Portée par des psychiatres investis au quotidien dans le soin des personnes vivant avec un trouble psychique, la fondation a pour mission :

- de soutenir et promouvoir la recherche en psychiatrie,
- et de sensibiliser le grand public aux questions de santé mentale.

La Fondation s'ancre dans la tradition de l'école de Sainte Anne, celle de Jean Delay et Pierre Deniker, inventeurs des premiers psychotropes ayant permis d'ouvrir les portes de l'asile et de proposer des soins ambulatoires aux personnes souffrant de troubles psychiques. Pour la Fondation comme pour cette école, soigner les troubles psychiques est un acte d'émancipation et donc d'humanisme.

La Fondation Pierre Deniker se distingue ainsi dans le champ de la santé mentale pour 4 raisons :

1) Elle est une fondation focalisée sur la perspective du soin

Née d'une école de psychiatrie soignante, audacieuse et humaniste, l'ADN de la fondation est de soutenir le développement et l'amélioration des soins, leur évaluation et leur diffusion, comme condition préalable à l'inclusion des malades dans la société. Que ce soit dans son axe de recherche ou de sensibilisation de la population aux troubles psychiques, la Fondation a donc pour exigences que les différents projets affirment la primauté du soin. Les troubles psychiques étant pour l'individu une maladie, c'est-à-dire une privation de liberté, les soigner c'est redonner la possibilité à la personne de mener une vie en accord avec elle-même. Le professeur Olié, élève de Delay et Deniker, eux-mêmes pères de la « révolution des psychotropes », en créant cette Fondation a voulu donner un cadre non hospitalier à ces valeurs du soin et d'inclusion sociale des malades pour agir plus largement et plus efficacement.

2) Elle est dédiée à l'amélioration du quotidien des personnes souffrant des troubles psychiques

La Fondation est portée par des soignants qui veulent aller plus loin dans l'accompagnement des patients, considérant que le soin ne s'arrête pas à la porte de l'hôpital. La Fondation les accompagne dans des programmes travaillant sur la réalisation de soi, la réhabilitation sociale ou la remédiation cognitive, permettant, après la phase aigüe de la maladie, de construire un projet de vie épanouissant.

3) Elle est transversale à toute la santé mentale

La Fondation a choisi de rester transversale à tous les troubles psychiques. Cette volonté prend sens dans la réalité des troubles psychiques qui pour la plupart sont co-occurents. Par ailleurs, dans une perspective inclusive la Fondation désire ne laisser personne sur le bord du chemin et se refuse à hiérarchiser les troubles.

4) Elle est animée par des professionnels de la psychiatrie

La Fondation vit actuellement grâce à l'implication de médecins psychiatre dont l'activité principale est de soigner au sein du Service Hospitalo-Universitaire de Sainte-Anne. Nous travaillons en étroite collaboration avec des centres d'excellence thérapeutique psychiatrique répartis sur le territoire national pour améliorer et diffuser des innovations dans les prises en charge des patients.



II. Informations sur les prestations bénévoles dont a bénéficié la Fondation

La Fondation Pierre Deniker a conclu une convention de mécénat au cours de l'exercice 2022 : avec le cabinet CEGB Expertise comptable et audit, pour une assistance en matière de tenue comptable et de classement pour **une valeur de 6120 euros hors taxes**.

III. Situation de la Fondation Pierre Deniker au cours de l'exercice écoulé

A. Rappel sur l'exercice 2021

L'année 2021 a été pour la Fondation Pierre Deniker une année de confirmation de son nouveau modèle de fonctionnement entamé dès 2019, malgré un contexte très dégradé.

Ainsi, la Fondation Pierre Deniker a clos l'exercice 2021 avec un résultat positif, excédentaire de 107 849,91€. Dans le rapport moral et financier de l'exercice 2021, cet excédant était expliqué par les deux points marquants suivants :

- La réduction des salaires et des traitements qui est passée de 73 269 € en 2020 à 40 124 € en 2021, ainsi que par la diminution des charges sociales de 32 551 en 2020 à 17 751 € en 2021
- La réaffectation des soldes financiers en don non affectés à la suite du départ de Pro-famille pour un montant de près de 40 000 €.

En 2021, l'excédent réalisé a permis de reconstituer une partie des réserves utilisées pour éponger les exercices déficitaires antérieurs à 2020, ainsi que pour anticiper un exercice 2022 qui paraissait incertain, compte tenu de l'arrêt de certains financements et programmes, et du contexte toujours dégradé dans lequel s'inscrivait la recherche de nouveaux financements.

B. Faits marquants de l'exercice 2022

Cinq événements importants survenus lors l'exercice 2022 se détachent :

- La mise en place de la troisième édition du Prix Desmarest
- L'obtention d'un financement pour la conduite du programme ComPare Dépression
- Le lancement d'un nouveau programme Alzheimer et recherche en Sciences Sociales
- Le renouvellement de la convention avec le CH Laborit
- La renégociation de la convention sur le livre blanc de la dépression



1. La mise en place de la troisième édition du prix Desmarest

Rappel du contexte et de l'édition de 2021:

La deuxième édition du prix Desmarest s'est tenue en 2021 avec pour objectif de financer des projets de recherche ayant pour thème « Microglie et altération cognitive ». Le conseil scientifique de la fondation s'est réunis le 6 mai 2021 et a validé le lancement de l'appel à projet le 7 juin 2021 pour une diffusion à l'ensemble des réseaux de la fondation Deniker. Les laboratoires et les candidats des années précédentes ont été relancés avec une clôture de l'appel à projet fixé au lundi 11 octobre 2021.

A l'issue de l'appel à projets 13 candidatures ont été envoyées à la Fondation Deniker et le Conseil Scientifique ad hoc composé des Pr Denis David, Marie Sarazin, François Sellal et Chantal Henry a retenu deux projets de très grande qualité, le 16 décembre 2021, sur la base d'une double évaluation indépendante de chaque projet. Ainsi deux prix ont été distribués :

- Un prix de 50 000 euros, remis par la Fondation Pierre Deniker, pour le projet de François Tronche sur le thème « *Microglial glucocorticoid receptors in chronic stress-induced cognitive deficits, implications in neurodegenerative diseases* ».
- Un prix de 50 000 euros, remis par la Fondation Pierre Deniker, pour le projet de Guillaume Dorothé sur le thème « *Therapeutic modulation of neuroinflammation in Alzheimer's disease via IL-2-based immunomodulation: biomarker identification* »
-

3^{ème} édition 2022 : Microglie et altération cognitive

La troisième édition du prix Desmarest s'est tenue en 2022 avec pour objectif de financer des projets de recherche ayant pour thème « **Inflammation, stress et pathologies neurodégénératives** ». Cette 3^{ème} édition vise à financer des projets de recherches fondamentales dans le champ de la maladie d'Alzheimer et des maladies neurodégénératives. Le conseil scientifique de la fondation s'est réunis le 16 décembre 2021 et a validé le lancement de l'appel à projet le 24 juillet 2022 pour une diffusion à l'ensemble des réseaux de la fondation Deniker. Les laboratoires et les candidats des années précédentes ont été relancés avec une clôture de l'appel à projet fixé au lundi 31 octobre 2022.

A l'issue de l'appel à projets, 14 réponses ont été reçues, soit 1 de plus que l'année dernière dont 9 nouveaux candidats n'ayant jamais postulé. Cela confirme bien l'ancrage du prix Desmarest dans le paysage de la recherche scientifique sur la maladie d'Alzheimer.

Le Conseil Scientifique, qui s'est étoffé en 2022 est composé des Professeurs Denis David, Jean-Philippe Guilloux, Marie Sarazin, François Sellal et Chantal Henry a retenu un projet d'une très grande qualité, le lundi 12 décembre 2022, sur la base d'une double évaluation indépendante de chaque projet. Ainsi un prix a été distribué à :

- Un prix de 100 000 euros, remis par la Fondation Pierre Deniker à Christophe MULLE pour le projet intitulé « *Microglia-Synapse dialogue in Alzheimer's Disease* »



2. L'obtention d'un financement pour la conduite du programme ComPaRe Dépression

Constatant que l'innovation en soins psychiatriques est faible, et que les personnes atteintes de troubles psychiques ne sont pas suffisamment associées dans le développement de la recherche, la fondation Pierre Deniker et le Centre de Recherche en Epidémiologie et bio Statistiques de Sorbonne Paris Cité (CRESS) souhaitent développer des communautés dans ComPaRe autour des troubles psychiques, en commençant par la dépression.

ComPaRe, créée par le CRESS, est une plateforme de recherche collaborative et ouverte lancée en 2017, qui repose sur une e-cohorte de 40 000 patients, toutes maladies chroniques confondues. Cette plateforme a pour objectifs :

- d'évaluer l'impact des maladies chroniques et de leur prise en charge sur la vie des patients,
- d'évaluer l'impact de la multimorbidité et de ses conséquences,
- de répondre à diverses questions de recherche sur des maladies spécifiques et sur des traitements spécifiques,
- et d'innover dans l'amélioration des soins (évaluations thérapeutiques, organisation des soins, qualité des soins) en proposant une approche collaborative.

ComPaRe est structurée par communautés autour de maladies (diabète, endométriose, hypertension...) et à ce jour, il n'existe pas de communauté pour les troubles psychiques.

Le projet ComPaRe Dépression ambitionne d'inclure 10 000 personnes vivant avec une dépression et ainsi d'être la plus grande e-cohorte au monde dédiée à la dépression, appariée à d'autres bases de données (Assurance Maladie, entrepôt de données de l'APHP) et la première plateforme de recherche collaborative pluridisciplinaire sur la dépression, facilitant la recherche puisque les aspects éthiques et réglementaires sont déjà respectés par la plateforme ComPaRe.

Toute équipe de recherche publique intéressée pourra soumettre un projet de recherche au comité scientifique de ComPaRe.

Afin de financer ce projet, une convention de partenariat a été signée le 15 juin 2022 entre la Fondation Sisley d'Ornano et la Fondation Pierre Deniker pour un montant de 150 000 euros sur 3 ans afin de financer le projet. Le docteur Astrid Chevance, Cheffe de clinique dans le service d'épidémiologie du Pr Raveau de l'Hôtel-Dieu (AP-HP) a été nommée cheffe de projet bénévole par le Conseil d'Administration de la fondation Pierre Deniker le 16 mai 2022. Une contribution financière au fonctionnement de ComPaRe a donc été alloué pour la mise en place effective de cette cohorte de suivi épidémiologique.



3. Le lancement d'un nouveau programme Alzheimer et recherche en Sciences-Sociales

La fondation Pierre Deniker dans le cadre de sa verticale « troubles Cognitifs & Alzheimer » a souhaité initier des actions de recherche sur le retentissement social et psychologique des maladies neurodégénératives en impulsant une dynamique dans le champ des sciences humaines et sociales en favorisant l'accès aux données de santé.

Afin, de développer cette dynamique de recherche, la Fondation a pris contact auprès de la Plateforme Universitaire de Données de Nanterre (PUDN) —de la Maison des Sciences de l'Homme et du Monde de Nanterre— et ambassadeur de l'Infrastructure de Recherche étoile (IR*) PROGEDO, inscrite sur la feuille de route nationale des infrastructures de recherche

Créée en 2019, la Plateforme Universitaire de Données de Nanterre (PUDN) a pour mission d'accompagner les étudiant-e-s, doctorant-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s dans l'utilisation de données quantitatives (données issues de la statistique publique, grandes enquêtes nationales et internationales notamment) et de méthodes d'analyse quantitatives, afin de contextualiser, d'enrichir et de conduire leurs analyses de recherche à l'échelle régionale.

La Maison des Sciences de l'Homme Mondes (MSHM), sous la triple tutelle du CNRS et des Universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Paris Nanterre, est une unité d'Appui et de recherche (UAR 3225). C'est un lieu de recherche et de formation à la recherche qui réunit plusieurs disciplines des sciences de l'homme et de la société. La MSHM regroupe 500 chercheurs et enseignants-chercheurs, 130 ingénieurs et techniciens, 600 doctorants et post-doctorants travaillant sur tous les terrains du monde, de la préhistoire aux sociétés contemporaines.

Par délibération de son Conseil d'Administration en date du 16 mai 2022, La FONDATION PIERRE DENIKER a pris la décision de soutenir financièrement la PUDN de la MSH Mondes par le biais du CNRS pour des actions de recherches en sciences-sociales sur la maladie d'Alzheimer et les maladies neurodégénératives apparentées dans le cadre du volet « troubles Cognitifs & Alzheimer ». La MSH Mondes s'engage par ailleurs à ce que M. Brian CHAUVEL, agent UPN affecté à la MSH Mondes, assure le pilotage du projet avec les missions suivantes

- a) Recenser et identifier les enquêtes qualitatives et quantitatives autour de la thématique du vieillissement, des aidants et des maladies neurodégénératives en réalisant une revue de la littérature sur le sujet.
- b) Promouvoir l'utilisation d'études quantitatives et qualitatives portant sur les thématiques du vieillissement, des aidants et des maladies neurodégénératives auprès d'étudiants de 1^{er} et de 2^{ème} cycle de l'université de Nanterre.
- c) Impulser une dynamique nationale visant à mettre en valeur les données quantitatives et qualitative issues de la revue de littérature sur les sujets de la dépendance du vieillissement des aidants et des politiques publiques en organisant un colloque sur le sujet
- d) Promouvoir des modules et des questions portant sur le vieillissement, les maladies neurodégénératives et les aidants dans des enquêtes qualitatives et quantitatives
- e) Identifier des projets de recherche ainsi que l'opportunité d'appuyer une bourse de recherche en sciences sociales sur la thématique du vieillissement



Une convention de partenariat a été signée en date du 1 décembre 2022 pour une durée de 1 an et un montant de 30 000 euros sur les fonds spécifiques de Madame DESMARETS, grande mécène de la fondation et membre du Conseil d'Administration.

4. Le renouvellement de la convention du CH Laborit

Après plusieurs années de partenariat et de nombreuses bourses de recherche attribuées à des jeunes chercheurs sur proposition du CH Laborit et après examen par le Conseil Scientifique de la fondation, le CH Laborit a souhaité renouveler la convention de partenariat nous liant pour une durée triennale couvrant la période 2022-2025.

La convention de partenariat, a été signée en mai 2022 et octroi un financement de 100 000 euros annuel par la voie d'une dotation annuelle forfaitaire de base, ajustable en fonction des projets soutenus. Ce financement permet d'attribuer trois bourses de recherches chaque année soit un total de 3 bourses pour l'année 2022.

5. La renégociation de la convention sur le livre blanc de la dépression

Le laboratoire pharmaceutique Lundbeck et la fondation Pierre Deniker ont précédemment signé une convention de mécénat entrée en vigueur le 22 juin 2011 dont l'objet était l'élaboration d'un livre blanc sur la dépression sous forme de fiches thématiques pertinentes pour aider à une meilleure appréhension de la réalité inhérente à ce type de pathologie. Le projet comportait une cinquantaine de fiche éditées progressivement sur une période de deux ans et mis en ligne sur le site de la fondation Deniker. Le budget objet de la convention de mécénat était de trois cents mille euros (300.000 €).

La totalité du budget correspondant à ce projet n'a pas été utilisée à l'expiration de la convention de mécénat. C'est la raison pour laquelle les Parties se sont rapprochées afin de réallouer le solde de la somme du précédent projet, soit un montant de cent cinquante mille euros (150.000€)

Les parties sont convenues pour la réalisation des finalités détaillées ci-après (la « **Prestation** ») :

1. Aide au développement du Partenaire sur 3 ans :

- a. Recrutement d'un temps de chargé de développement pour le suivi financier des projets
- b. Recherche de nouveaux partenariats pour le Partenaire et réponse à appels à projet
- c. Temps de chef de projet sur les programmes du Partenaire
- d. Mise en place du logo Lundbeck sur le site internet du Partenaire comme partenaire majeur de la fondation,

2. Accroissement et développement des bourses de recherche sur 3 ans :

- a. Remise de bourses dans le champ de la recherche scientifique en psychiatrie pour un total de 20.000 € par an dont 5000 euros par an de frais liés à l'organisation des jurys et à la gestion des candidatures



- b. Définition des thèmes de l'appel à candidature en commun
- c. Remise des bourses lors du congrès de l'Encéphale en affichant la mention avec le soutien de Lundbeck
- d. Mention du soutien de Lundbeck sur les publications issues des bourses de recherche

3. Soutien au développement de l'axe « Folie et Créativité » du Partenaire pour 45.000 € :

- a. Organisation d'une exposition sur le thème « Folie et Créativité » dans le cadre d'une soirée de charité
- b. Déstigmatisation des personnes atteintes de trouble mentaux par le prisme des arts

C. Résultats 2022

L'année 2022 a été pour la Fondation Pierre Deniker une année de confirmation de son nouveau modèle de fonctionnement mais elle a surtout été marquée par la réception d'un produit exceptionnel de près de 476 000 qui est venu améliorer de manière très significative le résultat en fin d'exercice.

Ainsi, la Fondation Pierre Deniker clôt cet exercice avec un résultat positif, excédentaire de 542 100,02 €.

Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	542 100.02
---	-------------------

Bien sûr, s'il y a lieu de se réjouir de cet apport, notre fondation se doit maintenant d'atteindre une indépendance, de sorte à ce qu'elle soit à l'abri des aléas des donations des différents mécènes. Pour cela, il convient de mettre en place une stratégie de placement en optimisant la gestion de la trésorerie. Ainsi, il convient de pouvoir générer une augmentation des rentrées financières issues des intérêts de placements du capital sans perdre de vue la sécurité des placements dans une logique prudentielle.

En raison de la survenue tardive du produit exceptionnel en fin d'année 2022, cette stratégie d'optimisation a été décalée au cours du premier semestre 2023. L'objectif secondaire étant de reconstituer une partie des réserves utilisées pour éponger les déficits des exercices 2018-2019, ainsi que d'anticiper un exercice 2023 qui sera un nouvel exercice de transition pour la Fondation Pierre Deniker.

Outre les événements mentionnés dans la partie précédente ci-dessus, parmi les raisons qui expliquent ce résultat positif, on retrouve principalement :

- La réduction des salaires et traitements de 40 124 € en 2021 à 0 € en 2022, ainsi que des charges sociales de 17 751 en 2021 à 0 € en 2022
- Une augmentation des intérêts sur les actifs placés dans la cadre d'un retour de l'inflation.



IV. Évolution prévisible de la situation de la Fondation en 2023

L'exercice 2023 a permis à la Fondation Pierre Deniker de consolider ses marges de manœuvre financière et d'amorcer un nouveau modèle de fonctionnement soutenable et pérenne. La fondation continue de se concentrer sur ses quatre verticales fondatrices

- Une verticale Dépression & troubles de l'humeur,
- Une verticale Troubles schizophréniques,
- Une verticale Troubles cognitifs & Alzheimer.
- Une verticale Folie et créativité

Sur chacune de ces trois premières verticales, la Fondation Pierre Deniker a vocation à soutenir la recherche et favoriser un changement de perception de ces troubles. En ce qui concerne la quatrième verticale, il s'agit d'encourager des levées de fonds caritatives en lien avec la vente de productions artistiques et d'explorer les liens de parenté autour de la folie et de la créativité.

Concrètement, la Fondation souhaite compléter sa verticale Dépression et troubles de l'humeur en lançant de nouvelles bourses de recherche sur plusieurs années à la suite de la renégociation de la convention portant sur le livre blanc. Sur sa verticale Troubles schizophréniques, la Fondation Pierre Deniker souhaite pouvoir financer a minima de la recherche en maintenant des bourses en partenariat avec Otsuka-Lunbeck. Pour la verticale Troubles Cognitifs & Alzheimer, l'apport de Madame Annick Desmarest permet une solidité des actions de la Fondation Pierre Deniker sur plusieurs années, et l'enjeu sera de conduire un quatrième appel à projets et d'initier des actions de recherche sur le retentissement social et psychologique des maladies neurodégénératives.

Présentation du budget 2023

Lors du Conseil d'Administration du 15 décembre 2022, un budget prudentiel et excédentaire de près de 21 780 euros a été validé pour l'année 2023 de sorte que l'objectif de la Fondation puisse parvenir à une pleine indépendance



Budget 2023	
RESSOURCES	Budget 2023 V2
Produits divers de gestion	
Dons manuels non affectés	46 000
Personnes p Remise CB + Remise de cheque	
Facebook	15 000
Reflexe Solidaire	
Personnes morales	
Laborit - frais de gestion	10 000
Fondation Desmarets FG	10 000
Frais de Gestion Recherche Sciences so	3 000
Compare Dépression	2 000
Frais de gestion Bourse DENIKER-Lund	5 000
Otsuka & Lundbeck	1 000
Dons manuels affectés	268 000
Programme Lundbeck	
Bourse de recherche	15 000
Folie et créativité	45 000
Support gestion	15 000
Campagne CH Potier	
Laborit 1/2 + 2/2	90 000
Campagne dépression	
Jansen / Cilag (jancil) 1/2 + 2/2	15 000
Programme Desmarest	
Fondation Desmarest	100 000
Programme Compare Dépression	
Compare dépression	23 000
Programme Otsuka Lunbeck	
Prix Deniker	10 000
Programme Alzheimer Sciences-Sociales	
Progedo-PUDN	30 000
Subventions	0
Subventions d'exploitation	0
Autres subventions	0
	0
Autres produits financiers	40 000
Produits exceptionnels	0
Report sub. non utilisés	
Transfert de charges	0
TOTAL RECETTES	354 000



DEPENSES	BUDGET 2023 V2
Charges externes	66 970
Petit matériel	150
Fournitures de bureau	250
Location Sainte-Anne	1 800
Hebergement nom de domaine	5 000
Assurance	720
Frais sous-traitance administration	25 000
Expert Comptables	10 000
Commissaires aux comptes	12 000
Voyage et déplacements	100
Réceptions	500
Affranchissement	100
Service bancaires	1 200
Frais divers	10 000
Cotisations	100
Charges diverses de gestion	50
Allocations de communications, recherches et programm	63 000
Film Marie de Maricourt	5 000
Allocations Projet Alzheimer Desmarest	30 000
Allocation - ComPare	23 000
Bipolarité France	5 000
Allocations de prix,bourses et autres subventions	200 000
Bourse de recherche Deniker	15 000
Folie et créativité	45 000
Support gestion	15 000
Bourses CH Laborit Poitiers	90 000
Prix Pierre Deniker(Otsuka-Lunbeck)	10 000
Prix Desmarest	100 000
Engagements à réaliser sur nouvelles ressources	
Immobilisations	2 500
Vnc des immos. Cédées	-
Immo. Incorporelles & corporelles	2 500
TOTAL DEPENSES	332 470
RESULTATS	21 530

V. Evènements postérieurs à la clôture

NEANT